



DELEGATION DE SIGNATURE

Pharmacie

Décision n° 2023-112

**LE DIRECTEUR GENERAL,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment pris en ses articles L. 6143-7 et suivants, et D. 6143-33 et suivants,

Vu le Décret n°91-155 du 06 février 1991 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de la Fonction Publique Hospitalière ;

Vu le Décret du Président de la République en date du 21 août 2023 nommant M. Didier RENAUT en qualité de Directeur Général du CHU Amiens-Picardie à compter du 06 septembre 2023 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 24 août 2023 affectant M. Didier RENAUT au sein de la Direction commune constituée par le CHU Amiens-Picardie, le CH de Doullens, le CHI de Montdidier-Roye et l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu à compter du 06 septembre 2023 ;

Vu la Note de service 46/17 du 21 avril 2017 nommant M. Mohamed BELHOUT en qualité de Pharmacien gérant de la Pharmacie à Usage Intérieur ;

Vu l'Organigramme du Pôle Biologie et Pharmacie ;

Vu l'Organigramme de la Pharmacie à Usage Intérieur ;

DECIDE

Article 1^{er} - OBJET

La présente décision précise les modalités de délégation de signature de M. Didier RENAUT, Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, du CH de Doullens, du CHI Montdidier Roye et de l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu.

Elle annule et remplace les précédentes délégations relatives au même domaine.

S'agissant d'une délégation de signature, le Directeur Général peut évoquer toute affaire relevant des matières ci-dessous. Le délégataire peut également soumettre au Directeur Général ou au Directeur Général Adjoint, tout dossier relevant de son domaine délégué qui nécessiterait un examen spécifique ou justifierait d'un visa par ses soins.

Article 2 - DELEGATAIRE

Délégation permanente est donnée à **M. le Dr Mohamed BELHOUT**, Pharmacien-Gérant de la Pharmacie à Usage Intérieur à l'effet de signer au nom de **M. Didier RENAUT**, Directeur Général, les actes, correspondances et documents suivants :

Tous les documents relatifs à la gestion de la Pharmacie :

- Commandes de dispositifs médicaux et de médicaments aux fournisseurs ne dépassant pas le seuil de 400 000 € HT

- Correspondances internes et externes, à l'exception des correspondances avec les autorités régionales, nationales et les élus
- États d'internes et externes
- États d'inventaire

En cas d'absence, d'empêchement ou d'indisponibilité de **M. le Dr Mohamed BELHOUT**, délégation de signature est donnée à :

- **Mme Christine VANTYGHEM**, Pharmacienne, **Mme Abir PETIT**, Pharmacienne, **Mme Mathilde MOREAU**, Pharmacienne, **Mme Margaux DUFOSSE**, Pharmacienne puis à **Mme Sabine ALAIN, Pharmacienne**, à l'effet de signer tous les documents relatifs à la gestion des commandes de dispositifs médicaux aux fournisseurs ne dépassant pas le seuil de 400 000 € HT
- **Mme Nathalie PELLOQUIN-MAUGEY**, Pharmacienne puis à **Mme Christine VANTYGHEM** Pharmacienne, à l'effet de signer tous les documents relatifs à la gestion des commandes de médicaments aux fournisseurs ne dépassant pas le seuil de 400 000 € HT

La signature des délégataires devra être précédée de la mention « *Pour le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, et par délégation* » et préciser les fonctions, nom et prénom du signataire.

Article 3 - EFFET ET PUBLICITE

La présente décision de délégation de signature est applicable à compter de sa publication la rendant consultable.

Elle fera par ailleurs l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

Cette délégation est consentie pour le temps de l'affectation sur leur poste de **M. le Dr Mohamed BELHOUT**, Pharmacien gérant, **Mme Nathalie PELLOQUIN-MAUGEY**, Pharmacienne, **Mme Christine VANTYGHEM**, Pharmacienne, **Mme Abir PETIT**, Pharmacienne, **Mme Mathilde MOREAU** Pharmacienne, **Mme Margaux DUFOSSE**, Pharmacienne et **Mme Sabine ALAIN**, Pharmacienne.

Elle cessera automatiquement pour le ou les délégataire(s) concerné(s) en cas de changement d'affectation ou de départ de l'établissement.

Elle sera transmise aux Comptables des établissements, accompagnée du modèle de signature des délégataires.

Fait à Amiens, le 06 septembre 2023.



Le Directeur Général

Didier RENAUT

Le Pharmacien gérant

Dr Mohamed BELHOUT

Docteur Mohamed BELHOUT
Pharmacien des Hôpitaux
N° Ordre 109327 H
CHU Amiens - Picardie

La Pharmacienne

Docteur Abir PEIT
Pharmacien des Hôpitaux
N° Ordre 148374 H
CHU AMIENS-PICARDIE

La Pharmacienne

Nathalie PELLOQUIN-MAUGEY
Pharmacien des Hôpitaux
N° 93 152 H
C.H. AMIENS

La Pharmacienne

Sabine ALAIN
Pharmacie ALAIN
PUI - Stérilisation
UF 1717
Tél : 03 20 88 92 60
Mail : alain.sabine@chu-amiens.fr

Docteur Mathilde MOREAU
Pharmacienne des Hôpitaux
N° Ordre 132869 H
CHU Amiens-Picardie

Mathilde MOREAU

La Pharmacienne

Docteur Christine VANTYGHEM
Pharmacien des Hôpitaux
N° Ordre 100636 H
Christine VANTYGHEM
CHU AMIENS-PICARDIE

La Pharmacienne

Margaux DUFOSSE